

Image not found or type unknown



## Donation en nu propriété avec reserve d'usufruit

Par **TINNOU**, le **24/07/2012** à **18:41**

Bonjour,

Nous souhaitons , mon époux et moi ( 59 et 55 ans) donner en nu propriété avec usufruit à nos 2 enfants, notre résidence principale, d' une valeur de 450000 €.

Quels seront les frais de notaire à régler ?

Merci